

Image not found or type unknown



Contrat de professionnalisation

Par **aurel170586**, le **12/01/2009** à **23:17**

bonjour je suis actuellement en contrat de professsionnalisation rntout d abors si c un contrat qu il doit etre obligatoirement fais en alternancernentre centre de formation et l entrepriserncar je ne comprend pourquoi j ai deja mes diplome et mes formations donc je travaille a temps complet et je lui fais un chiffre d affaire donc j aimerai savoir si c legal ou pas